La charte

Des valeurs communes pour une intendance du territoire !

Conservatoires d'espaces naturels
La Fédération

Les Conservatoires fondent leurs actions sur la charte nationale portée par la **Fédération des Conservatoires** depuis 1989. Actualisée en 2003, puis en 2015 par les 29 Conservatoires régionaux et départementaux de France, la charte est un texte de référence déclinée en 5 missions synthétisées ci-dessous :

Connaître

La biodiversité par la réalisation d'inventaires, d'expertises et le partage de données.

Protéger

Des terrains publics ou privés par la maîtrise foncière et d'usage suite à des acquisitions, des locations et baux ou des conventions de gestion.

Gérer

Des milieux naturels par la mise en œuvre d'opérations d'aménagements et de gestion écologique spécifiques définies par un plan de gestion et bénéficiant d'un suivi scientifique.

Valoriser

Des espaces par des installations pédagogiques pour l'accueil du public, des visites, des conférences et des publications pour éduquer à l'environnement.

Animer

Des projets de territoire (Natura 2000, politiques publiques relatives à la biodiversité, l'eau, l'agriculture, ...)

Taraxacines © C. Auburtin

Fritillaire pintade © C. Auburtin

Champ Buzin (Charente) © CREN-PC

Murins à oreilles échancrées © CEN Limousin

Haute-Soule (Pyrénées-Atlantiques) © T. Laporte

Terrain militaire de Montmorillon (Vienne)

Ophrys bécasse © M. Wagner

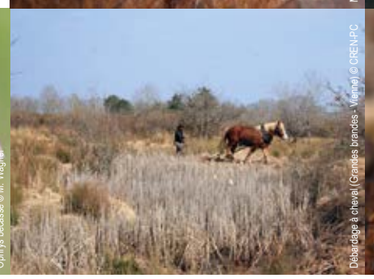
Débroussaillage à cheval (Grandes landes - Vienne) © CREN-PC

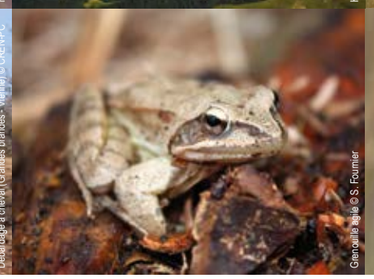
Grenouille rousse © S. Fournier

Robert le diable © C. Auburtin

Conservatoire d'espaces naturels Aquitaine
Domaine de Sers - 64000 Pau
tél. 05 59 32 65 19
courriel : siege@cen-aquitaine.fr
www.cen-aquitaine.org

Conservatoire d'espaces naturels du Limousin
6, ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
tél. 05 55 03 29 07
courriel : info@conservatoirelimousin.com
www.conservatoirelimousin.com

Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes
44 boulevard Pont-Achard - 86000 Poitiers
tél. 05 49 50 42 59
courriel : contact@cren-poitou-charentes.org
www.cren-poitou-charentes.org

avec le concours financier de

avec le concours financier de

avec le concours financier de

avec le concours financier de

Publication du CREN Poitou-Charentes / crédit photo : © CREN Poitou-Charentes sauf mention contraire
Directrice de la publication : P. Busserolle / Conception maquette : V. Babin / Impression : Scriptor, Poitiers

Conservatoire d'espaces naturels Aquitaine

Conservatoire d'espaces naturels Limousin

CREN Poitou-Charentes

L'action Conservatoire

Édito

La plus grande région de France, une des plus étendues d'Europe, verra le jour le 1er janvier prochain. Elle sera la première région française pour le chiffre d'affaire agricole, mais également une des premières dans le domaine économique. Fierté, risques, opportunités, craintes, à chacun de s'y retrouver ; mais surtout à chacun de participer à l'encouragement d'un véritable développement harmonieux et durable de cette région.

Sur le plan environnemental, nos trois conservatoires fortement implantés sur les territoires au plus près des réalités et des habitants, auront toute leur place dans la préservation et la défense de la qualité, de la beauté et de l'attractivité des espaces naturels de cette nouvelle région.

Sans une biodiversité riche et accessible, l'humanité est condamnée à disparaître. De nombreux travaux scientifiques et médicaux montrent l'importance d'une « belle nature » pour le bien-être des humains.

Aussi, cette future grande région sera pour nos trois structures de proximité comme une véritable opportunité de mise en commun de savoirs et savoir-faire écologiques, soutenues par une assise citoyenne, importante force de réflexion et de propositions.

Et pourquoi ne pas imaginer que les trois associations, où se rencontrent les collectivités et la société civile, soient un moteur puissant pour une région devenue le laboratoire français et européen de la biodiversité.

Catherine Mesager, Présidente du Conservatoire d'espaces naturels Aquitaine.

Annie-Claude Raynaud, Présidente du Conservatoire d'espaces naturels du Limousin.

Serge Morin, Président du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes.

Les Conservatoires

- Développent et accompagnent des actions en faveur de la **biodiversité** et de l'**économie rurale**.
- Préservent les espaces naturels, les paysages, l'eau, ainsi que les espèces animales et végétales **de façon pérenne** par la maîtrise foncière et d'usage.
- Sont reconnus d'**intérêt général**.
- Sont dotés d'un **Conseil scientifique et technique** regroupant des spécialistes des sciences de la vie et des techniciens de gestion des milieux naturels.
- Contribuent à l'amélioration de la connaissance du **patrimoine naturel** régional.
- Agissent en complémentarité et conformité avec la **réglementation environnementale**.

Sites d'intervention des Conservatoires d'espaces naturels Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes

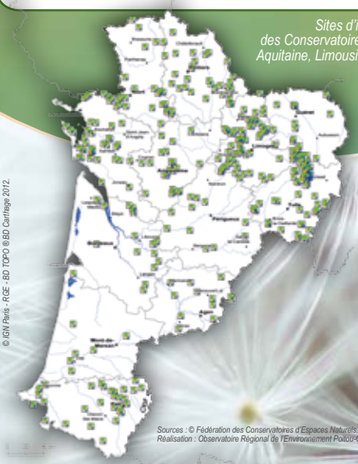

© IGN Paris - RGE - BD TOPO ® BD Carthage 2012.

Goutte gelée, Pissenlit commun © M. Wagner

octobre 2015

Conservatoire d'espaces naturels Aquitaine

Depuis 1990, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Aquitaine contribue à préserver la biodiversité par la mise en œuvre d'une gestion écologique ancrée localement. La connaissance, la préservation, la gestion, et la valorisation du patrimoine naturel et paysager d'Aquitaine constituent ses missions.

Le Conservatoire préserve, par la maîtrise foncière et d'usage, plus de 5 000 hectares répartis sur plus de 60 sites naturels à forte valeur patrimoniale, majoritairement par le biais de convention de gestion avec des propriétaires publics ou privés.

Le CEN Aquitaine accompagne également les acteurs intervenant dans le champ de la biodiversité (appui technique aux collectivités et politiques publiques, aux acteurs économiques et aménageurs du territoire). Cet appui concerne plus d'une centaine de sites naturels répartis sur la région.

Le Conservatoire collabore et participe à différents programmes régionaux d'amélioration des connaissances sur la biodiversité. Il construit également et coordonne des programmes d'inventaire de milieux et des plans régionaux d'action en faveur d'espèces prioritaires, en mobilisant un réseau de partenaires techniques et financiers.

Conservatoire d'espaces naturels Limousin

Créé en 1992, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) du Limousin est une association qui a pour objet la connaissance, la préservation, la gestion et la valorisation des richesses naturelles et paysagères du Limousin.

Le CEN Limousin préserve, par la maîtrise foncière et d'usage, plus de 3 000 hectares d'espaces naturels à très forte valeur patrimoniale, pérennisant ainsi l'octroi de fonds publics destinés à la gestion de ces sites remarquables.

Chaque site dispose d'un plan de gestion qui détaille les travaux à entreprendre pour les 5 prochaines années ; un des meilleurs moyens d'entretien d'un site est la gestion pastorale, assurée par les éleveurs locaux.

Un « Réseau Zones Humides » rassemble divers propriétaires de zones humides afin de partager moyens, savoir-faire et techniques de protection de l'eau. Le Limousin, tête de bassins, est un important fournisseur d'eau.

En outre, le CEN assiste les acteurs de la vie économique qui ont une influence sur la biodiversité (Camps militaires, Carrières…..).

Le CEN Limousin est un outil au service de la biodiversité et de l'économie rurale, qui renforce l'attractivité des territoires ruraux.

CREN Poitou-Charentes

Depuis 1993, Le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN) agit pour : « la sauvegarde, la protection, la mise en valeur et l'étude des sites, milieux et paysages naturels de la région Poitou-Charentes qui représentent un intérêt écologique, floristique, faunistique, biologique, géologique et paysager remarquable et de tous sites à valeur écologique potentielle ».

Ses missions permettent, avant tout, d'assurer la préservation du patrimoine naturel sur le long terme et d'engager des travaux de restauration et de gestion sur le terrain en concertation avec des scientifiques et des naturalistes. Le CREN intervient directement par l'achat de parcelles, la maîtrise d'usage (baux), et l'aménagement et la gestion des sites naturels. Il assiste également les porteurs de projets souhaitant valoriser leurs espaces et leurs paysages les plus remarquables.

Le Conservatoire est une structure partenariale composée et dirigée par des représentants des collectivités territoriales, des associations de protection de la nature et de l'environnement, de la forêt, de la pêche, de l'agriculture et de la chasse, etc.

1. *Natura 2000 : www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html*

Données au 31/12/2014

Nbre de sites gérés : **149**
Surface intervention totale : **6 964 ha**
dont en propriété : 84 ha

Nbre de salariés : 40
Nbe de bénévoles : 75
dont des conseillers scientifiques : 13
Nbre sites N2000[1] animés : 22
Nbre d'agriculteurs partenaires : 25

Répartition financement

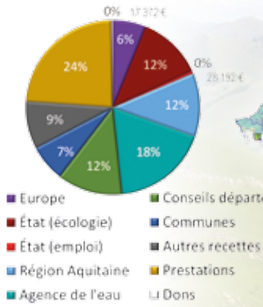

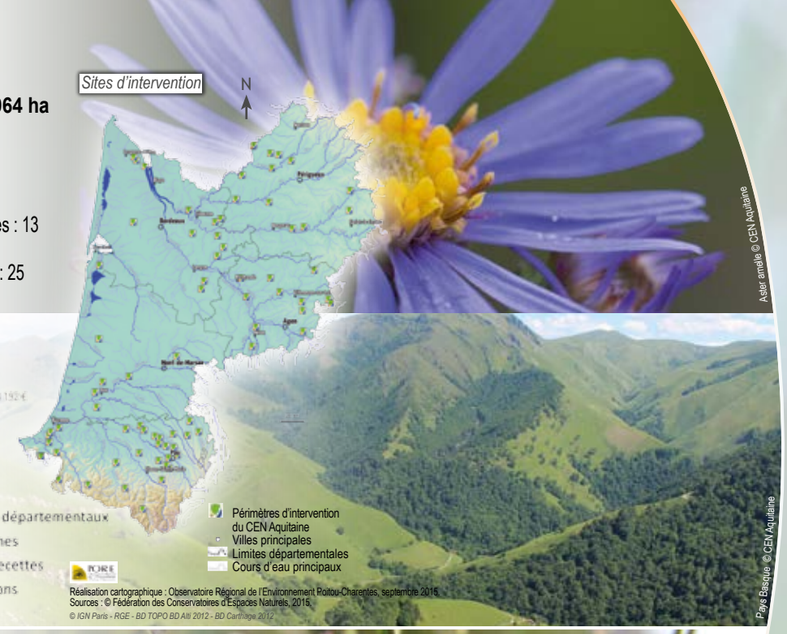

Adèr armée © CEN Aquitaine

Pays Basque © CEN Aquitaine

Nbre de sites gérés : **178**
Surface intervention totale : **12 000 ha**
dont en propriété : 1 100 ha

Nbre de salariés : 34
Nbe de bénévoles : 400
dont des conseillers scientifiques : 20
Nbre sites N2000[1] animés : 13
Nbre d'agriculteurs partenaires : 94

Répartition financement

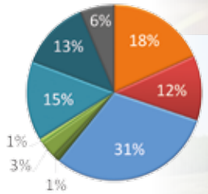

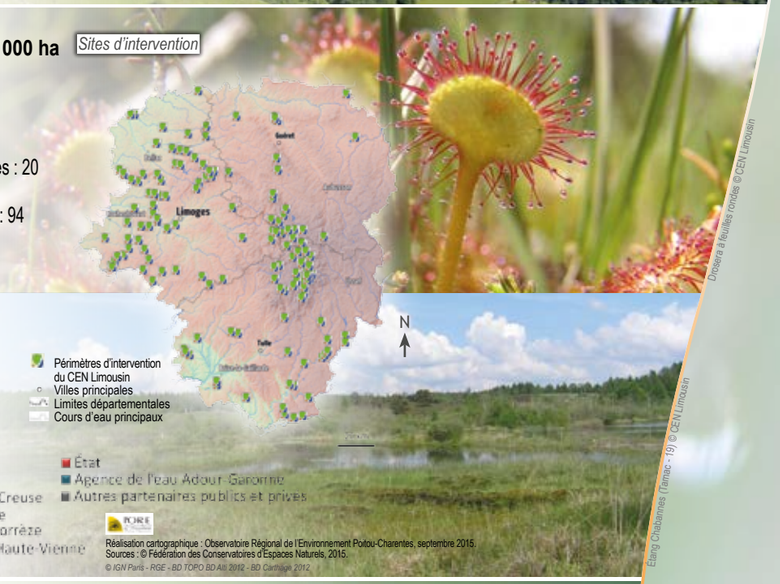

Drosera à feuilles rondes © CEN Limousin

Étang Chabannes (Tarnac - 19) © CEN Limousin

Nbre de sites gérés : **124**
Surface intervention totale : **9 758 ha**
dont en propriété : 1 288 ha

Nbre de salariés : 35
Nbe de bénévoles : 79
dont des conseillers scientifiques : 28
Nbre sites N2000[1] animés : 5
Nbre d'agriculteurs partenaires : 184

Répartition financement

Crapaud épineux © C. Auburtin

Eupatoire à feuilles d'ortie © C. Auburtin

Plume © M. Wagner

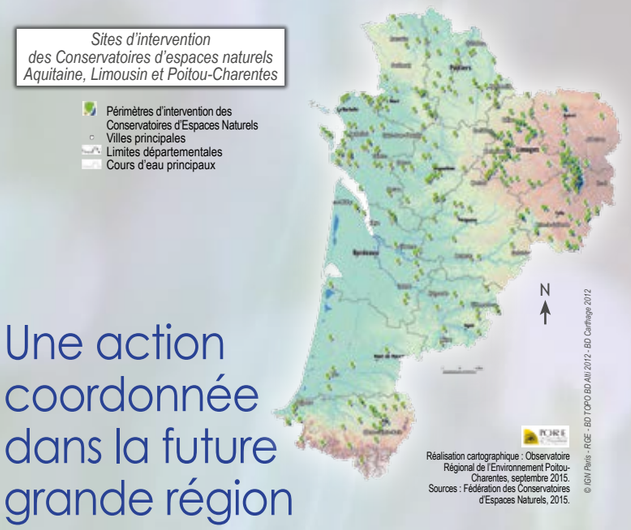

Une action coordonnée dans la future grande région

La fusion des régions sera en vigueur dès 2016 et les 3 conservatoires de la future grande région géreront ensemble et en complémentarité 28 722 ha dont 2 472 ha d'ores et déjà acquis.

Les conservatoires sont des acteurs de terrains qui préservent la biodiversité sur les territoires en concertation régulière avec les acteurs locaux. Ils ont une relation partenariale forte avec les conseils régionaux et départementaux dont ils sont l'outil de préservation et de gestion des espaces naturels. Ils sont acteurs des politiques publiques des collectivités, mais aussi de l'État, de l'Union Européenne, des agences de l'eau. Ils sont ainsi un des contributeurs majeur de l'intendance des territoires.

Les stratégies d'intervention des conservatoires sont étayées par des scientifiques. Le patrimoine naturel, sous la pression des activités humaines, tend à se réduire à des « noyaux de biodiversité », entre lesquels les corridors écologiques sont indispensables. Les CEN déterminent sur la base d'études scientifiques et d'inventaires naturalistes, les périmètres où il est nécessaire d'intervenir par la maîtrise foncière pour préserver les espaces naturels. De fait, les métiers exercés dans les conservatoires sont fortement qualifiés… et non délocalisables, d'où une expertise et un savoir-faire précieux pour notre futur territoire.

La gestion des espaces repose sur une planification rigoureuse qui concilie des phénomènes naturels complexes liés notamment à la météo, à la saisonnalité et à des configurations socio-économiques déterminées par l'activité agricole, l'urbanisation, le développement économique, l'aménagement du territoire.

Au fur et à mesure de l'érosion de la biodiversité, la restauration des espaces naturels est devenue une première étape quasi systématique. Désormais, il s'agit de conserver pour les générations futures, mais aussi de réparer les impacts d'activités humaines qui altèrent ces discrets et multiples équilibres, que les scientifiques considèrent comme l'assurance vie de l'humanité !

L'enjeu est de taille pour les 3 conservatoires qui se doivent de poursuivre leur action au plus près des collectivités et des associations. Membres de la fédération des Conservatoire d'espaces naturels, les 3 structures fonctionnent conformément à une charte commune et à l'agrément de l'État et des régions actuelles. Grâce à cette habitude de coordination, ils s'organisent pour présenter à la future région un projet collectif harmonisé pour restaurer et gérer ces espaces, avant de les réintégrer dans le tissu économique local.